



# ASSURANCE-INVALIDITE

## Notions de base

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



# L'Assurance-Invalidité (LAI)

1. Quelques principes importants de l'AI  
Prestations de l'AI
2. La 5<sup>ème</sup> révision de l'AI (2008)
3. La 6<sup>ème</sup> révision de l'AI (2012)

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



# L'Assurance-Invalidité (LAI)

## Quelques chiffres (2014) :

- 4,4 % de la population en âge actif touche une rente AI (226'000 personnes en suisses)
- Les principales causes de l'invalidité sont :
  - la maladie (180'000 personnes)
  - les infirmités congénitales (29'000 personnes)
  - les accidents (18'000 personnes)
- **Endettement de 12,8 Mia de francs en 2014 (13,8 Mia en 2013) (15,0 Mia en 2010)**

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



# AI/AVS : 2 assurances obligatoires

- Pour toutes les personnes qui sont domiciliées en Suisse
- Pour toutes les personnes qui travaillent en Suisse
- Pour tout requérant d'asile après 6 mois de séjour

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



# L'Assurance-Invalidité

## Buts :

- Prévenir, réduire ou éliminer l'invalidité grâce à des mesures de réadaptation appropriées, simples et adéquates
- Compenser les effets économiques permanents de l'invalidité en couvrant les besoins vitaux dans une mesure appropriée
- Aider les assurés concernés à mener une vie autonome et responsable



# Principes importants de l'AI

incapacité de travail  $\neq$  incapacité de gain

## **Incapacité de travail :**

lorsqu'une personne ne peut plus faire son métier ou ses activités habituelles

## **Incapacité de gain :**

impossibilité d'exercer une activité lucrative

**Pour déterminer le degré d'invalidité dans le calcul d'une rente, l'AI tient compte de l'incapacité de gain.**



# Principes importants de l'AI

## Définition de l'invalidité :

Est réputée invalidité l'incapacité de gain totale ou partielle qui est présumée permanente ou de longue durée (Art. 8 al. 1 LPGA)

Aujourd'hui, la définition de l'invalidité est la même dans toutes les assurances sociales



# Principes importants de l'AI

## Pour qu'il y ait invalidité, il faut :

- Un élément **médical**  
(atteinte à la santé physique ou mentale)
- Un élément **économique**  
(diminution de la capacité de gain)
- Un rapport de **causalité** entre ces deux éléments

## Prestations de l'AI

### ■ Mesures de réadaptation :

- Mesures médicales
- Moyens auxiliaires
- Mesures professionnelles
- Indemnités journalières / frais de voyage

### ■ Prestations financières :

- Rentes :  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{3}{4}$ , entière
- Allocation d'impotence (degré faible, moyen, grave)

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Principes importants de l'AI

### La réadaptation prime la rente

L'AI examine d'abord si on peut aider la personne à garder ou améliorer sa capacité de gain.

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les mesures de réadaptation

#### Mesures médicales :

- Nécessaires pour la réadaptation professionnelle ou pour faire ses travaux habituels (ex. ménagère), afin de maintenir la capacité de gain ou l'améliorer.



Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les mesures de réadaptation

#### Les moyens auxiliaires (art. 21 LAI) :

1. *L'assuré a droit, d'après une liste que dressera le Conseil fédéral, aux moyens auxiliaires dont il a besoin pour :*
  - *exercer une activité lucrative*
  - *accomplir ses travaux habituels*
  - *étudier, apprendre un métier*
  - *ou à des fins d'accoutumance fonctionnelle*(ces moyens figurent avec un \* dans l'ordonnance sur les moyens auxiliaires OMAI)

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les mesures de réadaptation

#### Les moyens auxiliaires (art. 21 LAI) :

2. *L'assuré qui, par suite de son invalidité, a besoin d'appareils coûteux pour :*

- *se déplacer*
- *établir des contacts avec son entourage*
- *ou développer son autonomie personnelle*

*a droit, sans égard à sa capacité de gain, à de tels moyens auxiliaires, conformément à une liste qu'établira le Conseil fédéral.*

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les mesures de réadaptation

#### Mesures professionnelles :

- Orientation professionnelle.
- Formation professionnelle initiale (première formation).



Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les mesures de réadaptation

#### Mesures professionnelles :

- Reclassement : lorsqu'une personne ne peut plus exercer son ancien métier, l'AI paie les frais d'une autre formation.
- Placement  
Des frais de nourriture, logement, transport peuvent être payés par l'AI.



Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## Prestations de l'AI

### Les rentes

Si la mesure de réadaptation n'a pas atteint suffisamment son but, ou n'est pas possible. Il faut :

- une incapacité moyenne de **travail** de 40% au moins durant un an, sans interruption notable
- **et** une incapacité de **gain** durable de 40% au moins
- **ou** une invalidité permanente (rare).



Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



## Prestations de l'AI

### Les rentes

<u>Degré d'invalidité</u>	<u>Rente</u>
40% au moins	¼ de rente
50% au moins	½ rente
60% au moins	¾ de rente
70% au moins	rente entière

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



## Prestations de l'AI

### Les rentes

Montant des rentes mensuelles en 2015:

Rente AI ordinaire complète minimale: Frs 1'175.--

Rente AI ordinaire complète maximale: Frs 2'350.--

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



## Prestations de l'AI

### Allocation pour impotent

Elle peut être demandée si la personne a besoin d'aide de façon permanente pour les actes ordinaires de la vie :

- Se lever / s'asseoir / se coucher
- S'habiller / se déshabiller
- Manger
- Faire sa toilette
- Aller aux toilettes
- Se déplacer dans la maison ou à l'extérieur
- Etablir des contacts avec l'entourage

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



## Prestations de l'AI

### Allocation pour impotent 2015

(personne vivant à domicile)

Faible	(dès 2 actes)	Frs 470.--
Moyen	(dès 4 actes)	Frs 1'175.--
Grave	(dès 6 actes)	Frs 1'880.--

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



## La 5<sup>ème</sup> révision LAI

**Entrée en vigueur: le 1er janvier 2008**

### Objectif primordial:

Redressement et stabilisation de la situation financière de l'AI

- par une réduction de 30% des nouvelles rentes
- des mesures de réadaptation active



## La 5<sup>ème</sup> révision LAI

1. La détection précoce
2. Les mesures liées à l'intervention précoce
3. Les mesures de réinsertion
4. Les mesures de réadaptation professionnelle
5. La rente: incitation au dépôt rapide de la demande



## 1. La détection précoce

- La détection précoce a pour but de prévenir qu'une personne en incapacité de travail ne devienne invalide.
- Elle vise le maintien en emploi ainsi que la réinsertion dans la vie professionnelle



## 1. La détection précoce: la communication à l'AI

- Arrêt de travail 30 jours ou absences de courte durée sur une année.
- Le patient, la famille, l'employeur, le médecin-traitant, les assureurs, etc. peuvent annoncer le cas.
- Obligation d'informer : la personne doit être informée qu'une annonce a été faite auprès de l'AI.

## 2.1 Les mesures d'intervention précoce

Mesures simples, rapidement accessibles et surtout rapidement mises en œuvre (budget Fr. 5'000.- environ par personne)

But :

- Permettre le maintien dans l'emploi actuel des assurés en incapacité de travail
- ou leur réadaptation à un nouveau poste au sein de la même entreprise ou ailleurs

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## 2.2 Les mesures proposées

- Adaptation du poste de travail
- Cours de formation
- Placement
- Orientation professionnelle
- Réadaptation socioprofessionnelle
- Mesures d'occupation

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## La 6<sup>ème</sup> révision LAI (6a)

- Entrée en vigueur au 01.01.2012

Objectif principal

Diminution des coûts de l'AI

Vérification des rentes en cours

(potentiel de réinsertion ou de réadaptation)

La rente, passerelle vers la réinsertion

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## La 6<sup>ème</sup> révision LAI (6a)

- Réduction de 17'000 rentes sur 6 ans (12'500 rentes pondérées)
- Réinsertion sur le marché primaire de l'emploi activement encouragée  
Implication plus forte des employeurs (placement à l'essai)
- Prévenir l'octroi de nouvelles rentes

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## La 6<sup>ème</sup> révision LAI (6a)

- Réexamen des pathologies non objectivables  
troubles somatoformes douloureux,  
Fibromyalgie, fatigue chronique,  
hypersomnie, neurasthénie...

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

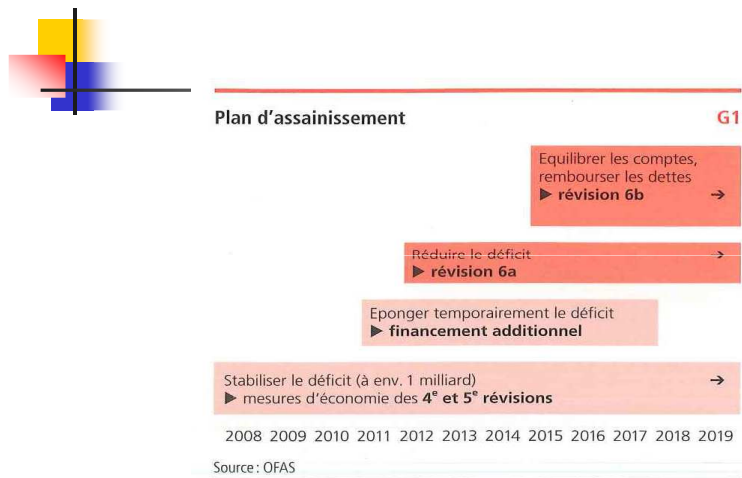
G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR

## La 6<sup>ème</sup> révision LAI (6a)

- Baisse des prix dans le domaine des moyens auxiliaires  
Nouveau système forfaitaire (app auditifs)  
Appareillage monaural Frs 840.-  
Appareillage binaural Frs 1'650.-

Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR



Présentation AI SMPR  
(Avril 2016)

G. HUMBERT - R. ALVES DA SILVA  
Service social SMPR